

La réintroduction de langue l'enquête linguistique  
dans le nouveau recensement

## **Historique de l'enquête linguistique dans le recensement de 1999.**

*Erramun BACHOC, linguiste.*

### ***Suite aux Rencontres d'Ustaritz en 1995***

Obtenir une enquête linguistique au cours des recensements est une très ancienne revendication des militants qui s'investissent dans la défense et le développement des cultures régionales. Tout d'abord c'est une forme de reconnaissance des langues autres que le français. De plus il est indispensable d'avoir des données concernant la transmission familiale de nos langues pour élaborer une politique efficace d'aménagement linguistique. De nombreux pays multilingues comme le Canada, la Belgique, l'Angleterre recueillent d'un recensement à l'autre des informations sur l'évolution de leurs langues, certains depuis plus de 100 ans. A la suite de pétitions et de motions, les pouvoirs publics promettent de réaliser une enquête linguistique pour le recensement 1999. L'INSEE ouvre le chantier de la démoulinguistique.

### ***Le rôle de l'Institut culturel basque (ICB)***

En juin 1995, la V<sup>e</sup> Rencontre interrégionale (8 régions représentées) qui eut lieu au Centre Landagoyen d'Ustaritz, a voté une motion demandant « d'inclure dans le prochain recensement des questions sur les pratiques linguistiques ». L'Institut culturel basque a été mandaté pour négocier avec l'INSEE la mise en place de l'enquête. Une première réunion a lieu au 18, Boulevard Adolph Pinard, Paris le 4 mars 1996 entre François Héran, chef de la division « Enquêtes et études démographiques », Txomin Héguy et Erramun Bachoc respectivement directeur et président de l'ICB. Nous avons informé nos mandants à chaque étape de la négociation et notamment aux Rencontres de St Malo (1996), Nîmes (1997 et Perpignan (1998).

L'INSEE avait préparé un questionnaire et nous apportions comme modèle le document utilisé aux recensements de la Communauté autonome basque (CAB) qui cherche des informations sur les 4 aptitudes linguistiques (comprendre, parler, lire, écrire) et sur le détail de la pratique familiale. La longueur du questionnaire basque était une véritable difficulté vu le mode opératoire d'une « enquête sans enquêteur » et de la forte demande d'informations dans les domaines de l'économie, de la démographie etc. en regard du peu de place disponible sur les bulletins de recensement.

Nous sommes tombés d'accord sur un questionnaire à 4 questions conforme aux "Recommandations des Nations Unies" de 1968 qui préconisent de recueillir "trois types de données : a) la langue maternelle parlée dans sa première enfance ; b) la langue habituelle dont la personne se sert le plus souvent au foyer ; c) l'aptitude à parler une ou plusieurs langues ". Les Nations Unies ont suivi le modèle canadien.

Or l'ICB recevait des conseils de Statistiques Canada par l'intermédiaire de Richard Bourhis, psycholinguiste à l'Université du Québec à Montréal (UQAM), qui avait participé à la V<sup>e</sup> Rencontre interrégionale.

En somme un recensement c'est très peu de questions (sur les langues) à un échantillon très grand, alors qu'une enquête sociolinguistique c'est beaucoup de questions à un petit échantillon bien structuré. Or les résultats du recensement permettent ensuite de mieux structurer les enquêtes détaillées.

### *Pourquoi pas le Bulletin individuel ?*

Le recensement utilise deux sortes de bulletins : le Bulletin individuel de 2 pages que doivent remplir tous les habitants et le Bulletin « Etude de l'histoire familiale » que remplit une femme ou (depuis 1999) un homme adulte par famille, sur un échantillon aléatoire de 1 famille sur 40. Notre demande initiale concernait le Bulletin individuel pour avoir des données portant sur toute la population.

Cela n'a pas été possible du fait de contraintes pratiques et des exigences de la Commission nationale informatique et liberté (CNIL). Le Bulletin individuel demande des informations obligatoires sur l'identité, l'état civil, le logement et le travail tandis que le Bulletin familial pose des questions, très précieuses certes, sur la composition de la famille, son évolution, la vie professionnelle, mais auxquelles les enquêtés ne sont pas obligés de répondre. La rubrique « transmission familiale des langues et des parlers » y entrerait logiquement.

En compensation, nous avons obtenu pour les régions qui ont une langue spécifique un suréchantillonnage de 1 famille sur 10. Ce qui, aux dires des sociologues, est amplement suffisant pour donner une photographie exacte des langues. Et comme le même questionnaire a été utilisé partout, nous avons des informations sur les comportements linguistiques des émigrés de l'intérieur et de l'extérieur.

Ainsi dans les arrondissements de Bayonne et d'Oloron 6.000 adultes ont reçu ce bulletin qui pose 22 questions au sujet de leur famille dont 4 sur les langues. C'est l'échantillon de beaucoup le plus important que nous ayons utilisé dans nos recherches sociolinguistiques.

### **Le questionnaire**

Voici les 4 questions de la page 4 du Bulletin familial.

#### *La transmission familiale des langues et des parlers*

Question 19 - *En quelles langues, dialectes ou « patois » vos parents vous parlaient-ils vers l'âge de 5 ans d'habitude en (...) et aussi parfois en (...)*

Question 20 - *En quelle langue, dialecte ou « patois » parliez-vous à vos enfants quand ils avaient 5 ans (ou leur parlez-vous maintenant s'ils sont plus jeunes) ?  
- D'habitude en (...) et aussi parfois en (...)*

Question 21 - Et actuellement vous arrive-t-il de discuter avec des proches (conjoint, parents, amis, collègues...) dans d'autres langues que le français ?  
- Oui / Non - Si oui laquelle ou lesquelles ?

### Explication de texte

Il va sans dire que la formulation des questions a soulevé bien des objections, tant pour ce qui a été retenu que pour ce qui ne l'a pas été.

En ce qui concerne le contenu, les 3 questions classiques (ONU, Canada) ont été reprises de manière équivalente, la langue maternelle de l'enquêté(e), la langue d'usage dans sa famille et l'aptitude linguistique acquise. Mais elles ont été reformulées sur la durée. L'intérêt de l'enquête familiale réside dans l'étude de l'évolution sur 3 générations en ce qui concerne les langues maternelles (questions 19 et 20), et l'utilisation vernaculaire des langues (question 21).

Prenant acte de la prédominance du français, les questions sont formulées de manière à aller chercher les langues habituellement parlées mais aussi celles qui sont utilisées occasionnellement. Nous avons contesté l'utilisation du mot "patois". Mais la préenquête a montré que l'usage populaire est courant et sans connotation négative : de ce fait le terme était utilisable. Les guillemets indiquent que l'enquêteur ne prend pas à son compte ce mot qui lui paraît péjoratif. Dans les commentaires il sera remplacé par l'expression "parler local", plus valorisante.

Pourquoi n'avoir pas retenu l'usage formel des langues dans l'enseignement ou les services publics ? L'usage vernaculaire est la spécificité des recensements, les autres usages sociaux, scolaires ou administratifs, pouvant s'obtenir par les statistiques publiques. Pour répondre aux remarques des mandants, la question sur l'usage familial a été élargie à l'utilisation sociale informelle. C'est intéressant mais du coup on ne pourra pas analyser le comportement linguistique entre époux, ni mesurer l'influence de "l'exogamie" linguistique sur la langue familiale.

La question sur la compétence linguistique a été supprimée à cause de sa complexité pour les répondants et dans l'interprétation. Parmi les 4 aptitudes (comprendre, parler, lire, écrire), seule l'expression orale est retenue comme étant la plus universelle, la plus significative et la plus facile à définir: "aptitude à soutenir une conversation courante". Somme toute l'information sur la compétence orale peut se déduire des réponses aux questions 21 et 22. La compréhension linguistique gonfle les statistiques mais présente des difficultés d'interprétation : apprentissage inachevé ou langue en voie d'oubli ?

En l'état, le questionnaire présente de nombreux avantages. Les réponses permettront de faire des comparaisons avec nos enquêtes antérieures et d'établir des échantillons mieux structurés pour des recherches ultérieures plus pointues. Le grand intérêt est d'obtenir des informations sur l'évolution des langues sur le long terme. Dès maintenant il s'agit d'une reconnaissance publique des langues de pays.

### **Résultats globaux**

Quelques notes tirées de l'article de François Héran "La dynamique des langues en France au fil du XXème siècle".

#### 1. Le foisonnement des langues :

L'enquête famille c'est 380.000 personnes interrogées. 26 % des habitants de la métropole soit 11,5 millions de personnes, parlent une autre langue en plus du français. 1880 "Le français sera seul en usage dans les écoles". 1992 "La langue de la République est le français".

6.700 intitulés de langues et de parlers ont été déclarés qui correspondent à 400 langues listées dans le répertoire mondial [www. ethnologue.com](http://www.ethnologue.com) Mais les 10 langues les plus importants comptent les 2/3 des locuteurs. La moitié de ces langues sont régionales ou transfrontalières, l'autre moitié langues d'immigration.

## 2. L'érosion des langues autres que le français:

Principales langues autres que le français reçues dans l'enfance et retransmises à la génération suivantes.

Langues régionales	Pratique habituelle	Pratique occasionnelle	Retransmission
Alsacien	660.000	240.000	410.000
Langue d'oc	610.000	1.060.000	250.000
Langues d'oïl	570.000	850.000	300.000
Breton	280.000	400.000	100.000
Créole hexagonal	110.000	120.000	90.000
Catalan	80.000	100.000	50.000
Basque	63.000	13.000	34.500
Langues d'immigration			
Arabe	950.000	220.000	520.000
Portugais	580.000	100.000	350.000
Espagnol	480.000	300.000	300.000
Italien	450.000	320.000	220.000

Le taux d'érosion a été calculé sur une génération. Quelle est la proportion des pères qui n'ont pas parlé habituellement à leurs enfants de 5 ans, la langue que leur propre père leur parlait habituellement à cet âge.

En moyenne la langue régionale n'a été retransmise qu'une fois sur trois, 35% exactement. C'est une rupture intergénérationnelle. L'alsacien s'en tire bien avec une érosion de 47%. Le basque et le corse reculent de 58% et 60 %. C'est plus grave pour le catalan, le platt, les langues d'oïl (de 70% à 80% de recul. C'est particulièrement critique pour le breton, le flamand et la langue d'oc qui 9 fois sur 10 ont cessé d'être utilisés habituellement par la génération suivante.

## 3. Peut-on remonter la pente ?

Pour Joshua Fishman une langue menacée peut regagner du terrain si la famille assure le relais avec l'aide des institutions et en bonne intelligence avec les langues officielles. C'est le cas pour le français au Québec, le catalan en Catalogne sud, le basque au Pays Basque sud. Encore faut-il bien diagnostiquer les forces et faiblesses de la transmission familiale. D'où l'importance des données linguistiques du recensement sur le long terme.

On a ainsi obtenu le panorama d'une cinquantaine de langues régionales, d'immigration ou scolaires. Cette recherche a suscité des réflexions intéressantes notamment sur l'avenir des langues régionales. Par exemple :

- F. Cassan et autres : Etude de l'histoire familiale, édition 1999, dans « Courrier des statistiques, Insee 2000.
- F. Héran et autres : La dynamique des langues en France au fil du XX<sup>e</sup> siècle, dans « Population & Sociétés », Ined 2002.
- M. Schrantz et autres : Langues parlées en Aquitaine, la pratique héritée, dans « Le quatre pages », Insee Aquitaine 2002.

### **La problématique actuelle**

Face à la globalisation et à l'uniformisation des esprits, l'UNESCO préconise la diversité culturelle. De puis le traité de Maastricht, l'Union européenne a aussi fait le choix de la diversité culturelle et linguistique dans les variétés nationales et régionales. C'est là aussi une des missions de la Délégation générale à la langue française et aux langues de France (DGLFLF). Dans tous les domaines, les enquêtes ne valent que dans la continuité. La poursuite par l'INSEE de l'enquête linguistique serait indispensable pour fournir des informations dans au moins 3 domaines :

- la sauvegarde et le développement des langues régionales,
- l'intégration sans assimilation des immigrés,
- la rentabilité des langues scolaires.

Du fait de la lenteur des phénomènes linguistiques, une enquête sur les langues est suffisante tous les 10 ans. La prochaine enquête devrait avoir lieu en 2009. Plusieurs questions se posent à notre Rencontre interrégionale, auxquelles seul l'INSEE peut répondre :

- Comment pourrait s'effectuer l'enquête linguistique dans le nouveau mode de recensement annuel ?
- Les données qui nous intéressent se situant entre 1999 et 2009, peut-on utiliser le même questionnaire qu'en 1999 ou faudrait-il adopter désormais un questionnaire s'inspirant par exemple de Statistiques Canada : la langue maternelle, la langue d'usage familial, l'apprentissage des langues ?
- Dans le domaine linguistique, trois phénomènes nous intéressent : la transmission, la pratique et la motivation. Une recherche d'ensemble est-elle possible en marge du recensement ?